

CHAUFFAGE MOBILE AVEC PAC AIR-EAU



Elinsa Sàrl

Route de la Parqueterie 28

1635 La Tour-de-Trême

Technique@elinsa.ch

079 549 89 08

Table des matières

1. Introduction, présentation du produit.....	3
• Comparaison de système de chauffage	3
2. Client cible.....	4
3. Equipement actuel	4
4. Dossier photo et références.....	5
5. Flyer PAC-Air Mobile avec les prix Exemple d'offre.....	8

1. INTRODUCTION, PRÉSENTATION DU PRODUIT

Notre but est de faire des chauffages mobiles avec pompe à chaleur air-eau et de répondre aux nouvelles exigences en termes d'énergie et environnement. Qu'il s'agisse d'un chauffage provisoire, pour la production d'eau chaude ou séchage de chape selon SIA 251

Sachant que dans les bâtiments à partir des années 1995 l'émission de chaleur se faisait souvent par le sol. Cela fait déjà plus de 25 ans, les producteurs de chaleur actuels sont en fin de vie.

En principe le producteur de chaleur pour le provisoire se fait beaucoup avec du mazout ou du pellet. Cela peut être gênant au niveau des évacuations des gaz fumée, qui peuvent être dérangeantes pour les occupants. De plus ces types de combustibles nécessitent des approvisionnements.

Grâce à notre PAC mobile air-eau, pas d'évacuation de gaz, de fumée, cela nécessite uniquement du courant électrique, pas de transport de combustibles, peu d'entretien et en plus la mise en place est rapide. Gain de temps sur la construction neuve avec le séchage de chape.

• COMPARAISON DE SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Pour les calculs nous prenons comme référence 1 immeuble de 10 appartements pour 100m² par appartement soit 1000m² de surface à chauffer avec les différents types de chauffage. Soit avec une chaudière électrique, une PAC mobile ou une chaudière au fioul.

Pour sécher les chapes il est nécessaire d'avoir une quantité d'énergie d'environ de 30 W/m² pendant 28 jours.

Energie total : $30W/m^2 * 1000m^2 * 24h - 28j / 1000 W = 20'160kWh$

Pour produire cette énergie, nous vous présentons une différence variante avec une chaudière électrique, une PAC mobile ou chauffage en fioul/pellet.

Désignation	Chaudière électrique	PAC Mobile	Chaudière au fioul (citerne)	Pellet (réservoir)
Mise en place et déplacement	450.-	980.-	800.-	1'100.-
Location journalière	40 frs/j 1'120.-	98 frs/j (76 frs/j) 2'282.-	85 frs/j 2'380.-	95 frs/j 2'660.-
Consommation (Coûts électrique 0.25frs/kwh) (coûts fioul 0.95frs/l) 1612 l (coût Pellet 380frs/tonne) 4.2t	5'040.-	1'680.-	85.- 1'531.-	135.- 1'630.-
Totaux	6'610.-	4'942.-	4'796.-	5'525.-

2. CLIENT CIBLE

- Promoteurs privés
 - Pour les nouvelles constructions ou assainissement
- Gérances
 - Pour les assainissements
- Bâtiment locatifs, commerces, villas, écoles, tous type d'ouvrage nécessitant un chauffage

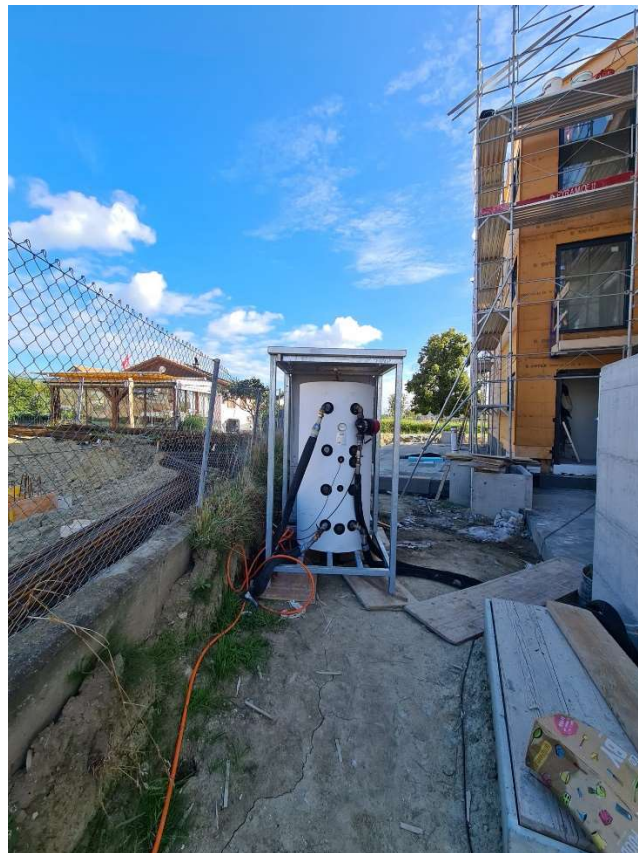
3. EQUIPEMENT ACTUEL

Actuellement, nous avons 2 PAC mobiles depuis le mois d'avril 2020. L'idée du projet a été imaginée depuis le mois d'octobre 2019. Depuis le mois d'avril 2020, nous sommes intervenus jusqu'à ce jour sur 5 projets. La clientèle a été satisfaite entièrement lors du chaque projet. Sur les 5 projets, 4 ont été demandés pour séchage de chape et 1 pour le confort du chantier. Durant l'hiver il n'y a pas eu d'interruption de travaux et les délais ont pu être respectés.

4. DOSSIER PHOTO ET RÉFÉRENCES



PAMPIGNY - Immeuble de 8 appartements



CHAVANNES--LES-FORTS - Immeuble de 6 appartements



TORNY-LE-GRAND - Immeuble de 15 appartements





elinsa sàrl

Chauffage - Ventilation - Sanitaire

Mise en place et déplacement (rayon: 40km: 1,80 frs /km suppl)	PAC 2 châssis chauffage 45 kW	PAC 1 avec remorque sans eau chaude 45 kW	PAC 1 avec production eau chaude sanitaire 45 kW	PAC combinée sans eau chaude sanitaire max 90 kW	PAC combiné avec eau chaude max 90kW
Location 1 à 7 jours (prix/jour)	850.-	980.-	1260.-	1490.-	1720.-
Location 8 à 30 jours (prix/jour)	99.-	98.-	110.-	140.-	170.-
Location 31 à + (prix/jour)	75.-	76.-	88.-	111.-	134.-
	59.-	50.-	70.-	83.-	107.-

Prestations incluses

- Fourniture en prêt d'un maximum de 2 x 15 mètres de tuyaux flexibles par installation de chaudière mobile, ainsi que deux raccords rapides
- Dépannage d'autres éléments loués, soit le circulateur, la régulation, le système d'expansion
- Historique de fonctionnement transmis avec la facture
- Câbles électriques jusqu'à 25 m
- L'électricien doit nous fournir une prise femelle de 63 A pour les 2 PAC ou 1 32A 1 PAC

NON-COMPRIS

- La prestation ne comprend pas, sauf indications spéciales dans les prestations convenues ou les remarques, entre autres les éléments suivants (sauf si spécifiés dans l'offre) :
- Les raccordements chauffage et sanitaire sur les installations à alimenter (prévoir fillet femelle pour chauffage)
 - La protection des flexibles au sol en cas de passage de véhicules ou de personnes
 - La mise à disposition d'une alimentation électrique dans la chaudière mobile et pour le matériel de location
 - La consommation d'énergie électrique
 - La fourniture de flexibles supplémentaires
 - Le remplissage, les compléments, le traitement d'eau ou les purges de l'installation existante
 - L'eau et la déminéralisation nécessaire au remplissage
 - Les dépannages non imputables au matériel loué (coupure de l'alimentation électrique, fuites des installations du client, intervention externe, etc.)
 - Les protections nécessaires pour éviter les accidents de tiers, la déprédation du matériel loué et les dégâts d'eau
 - La location et l'aménagement d'une place d'entreposage
 - L'éventuel déplacement de la chaudière mobile après installation

Vos avantages :

- Gain de temps
- Pose parquet 28 jours après la pose de la chape traditionnelle
- Séchage de chape avec protocole
- Economie d'électricité 1,2 à 2,5 fois moins de consommation et de frais d'électricité
- Ecologique et respectueux de l'environnement, même en situation provisoire